ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Manuels et fournitures

Question écrite n° 14480

Texte de la question

M Raymond Marcellin appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur la situation des parents des eleves des centres de formation professionnelle agricole qui doivent acheter les manuels scolaires utilises par leurs enfants. Il lui demande s'il envisage d'accorder la gratuite des manuels en CFPAJ, comme cela a ete admis dans les classes de quatrieme et troisieme des CES et CEG.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme l'indique l'honorable parlementaire, actuellement les eleves qui frequentent les quatrieme et troisieme en CFPAJ, en lycee professionnel, ne beneficient pas de la gratuite des manuels scolaires comme les eleves des memes classes implantees en college. La loi d'orientation sur l'education prevoit « la gratuite des manuels scolaires de la sixieme a la troisieme ». Celle-ci sera mise en oeuvre des 1990. Les eleves des classes de quatrieme et troisieme de l'enseignement technique agricole public beneficieront de cette mesure des 1990. A ce titre, une mesure nouvelle d'un montant de 3 millions de francs est demandee dans le cadre de la loi d'orientation sur l'education pour la loi de finances 1990.

Données clés

Auteur : M. Marcellin Raymond
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14480
Rubrique : Enseignement agricole
Ministère interrogé : agriculture et forêt
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2733